



Direction du développement du territoire
et études techniques
7171, rue Bombardier, 1er étage
Anjou (Québec) H1J 2E9

**AVIS AU SOUMISSIONNAIRE
ADDENDA NO 2**

Le 22 août 2016

Objet : PARC GONCOURT – RÉALISATION DE LA PLACE PUBLIQUE D’ANJOU

Soumission : 2016-08

Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis du projet mentionné en objet, et doit être lu comme étant un tout. Toutefois, cet addenda doit avoir priorité sur les exigences des plans et devis auxquels il apporte des variantes.

Veillez noter que l’ouverture des soumissions de cet appel d’offres est reportée au lundi 29 août à 11 heures.

Le présent addenda fait partie intégrante des documents d’appel d’offres.

Ville de Montréal
Arrondissement d'Anjou

Contrat n° 2016-08

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h à la date ci-dessous, à la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, de l'arrondissement d'Anjou, à l'attention de la Secrétaire d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, Anjou H1K 4B9, pour :

PARC GONCOURT – RÉALISATION DE LA PLACE PUBLIQUE D'ANJOU

Appel d'offres : Contrat 2016-08

Date d'ouverture : le 24 août 2016, 11 h

Dépôt de garantie : 10 % de cautionnement

Renseignements : Louise Goudreault 514 493-8033

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 20 juillet 2016 par le biais du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et placée dans une enveloppe cachetée portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement d'Anjou ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, ce 20 juillet 2016

La secrétaire d'arrondissement substitut
Viviana Iturriaga